

Kinnear's Mills, le 13 octobre 2009.

Madame Renée Poliquin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Correctif à apporter au mémoire présenté par
Madame Michelle Blais à la séance du Bape du
mercredi soir le 7 octobre 2009.

Madame,

Madame Blais a affirmé lors de la période de question qui a suivi la présentation de son mémoire que le document << **Réponses aux préoccupations concernant l'énergie éolienne du mouvement populaire Dans le Vent** >> avait été préparé et payé par 3CL.

La vérité, c'est que ce document a été colligé, payé et distribué par le Mouvement populaire d'appui au projet du Parc des Moulins.

Je vous remercie de tenir compte de cette correction.

Je demeure,

Raynald Paré
Porte-parole du
Mouvement populaire
Dans le Vent.